

Plan de relance économique : BEP Expansion Economique lance un appel à projets pour les circuits courts

Communiqué de presse
Le 21 octobre 2020

**Vous êtes un producteur local actif dans les circuits courts ? Vous souhaitez lancer ou développer un nouveau projet ? Avez-vous pensé à faire appel aux citoyens ?
Vous êtes intéressés par le financement participatif ?**

Un appel à candidature est lancé pour soutenir les producteurs circuits courts dans leur campagne de crowdfunding : pour chaque euro investi par un citoyen, BEP Expansion Economique ajoutera 1€ supplémentaire jusqu'à 2500 € par projet. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 novembre.

Déposez votre candidature

Si vous êtes actif dans les circuits courts en Province de Namur et que vous avez un projet qui pourrait faire appel au financement participatif, l'appel à projets est fait pour vous ! Complétez le **dossier de candidature** en ligne sur [CiLo](#) avant le 15 novembre.

20 projets sélectionnés

Les candidatures seront analysées par un jury qui sélectionnera **20 projets maximum**, selon deux types de critères :

- **Critères « crowdfunding »** : le projet est-il adapté à une campagne de financement participatif, est-il suffisamment avancé dans sa réflexion, le budget est-il adapté, etc.?
- **Critères qualitatifs et d'intérêt** : le projet répond-t-il aux critères du plan de relance, répond-t-il aux critères de « qualité différenciée », se distingue-t-il par sa créativité, sa motivation, etc.

Les 20 porteurs de projets sélectionnés auront accès à un accompagnement du BEP dans la préparation de leur levée de fonds sur la plateforme CiLo (stratégie de levée de fonds, constitution d'une communauté, communication...).

Un abondement de BEP Expansion Economique

Lors de leur levée de fonds, les 20 projets sélectionnés bénéficieront également d'un abondement de BEP Expansion Economique : pour tout euro investi par un citoyen, BEP Expansion Economique ajoutera un euro supplémentaire, avec un maximum 2500 € par projet. Le porteur de projet s'engage à réaliser son projet dans les 12 mois qui suivent la fin de sa levée de fond.

Les projets non-sélectionnés parmi les 20 lauréats mais jugés « crowdfundingables » pourront également rejoindre le parcours de préparation et soumettre leur projet sur CiLo. Ils ne bénéficieront cependant pas du mécanisme d'abondement.

Le crowdfunding, c'est quoi ?

Le crowdfunding, ou « financement participatif » en français, consiste à faire appel à un maximum de personnes pour lever les fonds nécessaires au développement ou au lancement d'un projet. Les contributeurs financent, librement ou moyennant des contreparties, des projets qui leur tiennent à cœur. Outre l'aspect financier, c'est un excellent moyen de constituer une communauté, intéressée et fédérée autour d'un projet.

En Province de Namur, les porteurs de projet peuvent mener leur campagne de crowdfunding sur [CiLo](#), la plateforme de crowdfunding du BEP. Parmi les dizaines de projets financés sur cette plateforme, plusieurs concernent des projets liés à des producteurs locaux.

Plan de relance économique

Cette action s'inscrit dans le cadre du [plan de relance](#) pour les acteurs économiques et touristiques namurois. Le BEP et BEP Expansion Economique, avec le soutien de la Province ont mis en place un dispositif de 35 actions, pour soutenir la relance des secteurs économique et touristique namurois et qui vise les entreprises, indépendants, acteurs du tourisme et de l'Horeca. Ce plan de relance est estimé à 2.700.000 €.

Plus d'infos : <https://www.bep-developpement-territorial.be/actualites/cilo-circuits-courts/>

Déposer sa candidature : <https://cilo.bep.be/fr/appel-a-projets-circuits-courts>

Contact presse

Ingrid BERTRAND | ibe@bep.be | +32 495 32 72 14

